

QUAND DES HABITANTS ÉLABORENT UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LEUR QUARTIER

Dans la banlieue parisienne, une ville avait fait réaliser en 1996 un projet de réhabilitation des espaces extérieurs. Celui-ci avait été validé par la ville, la préfecture et les bailleurs sociaux. Mais lors de la présentation de l'étude à la population en février 1997, ce projet a été rejeté par les habitants.

Désireuse de conduire la réhabilitation avec les habitants, la municipalité a décidé de relancer la concertation pour mieux prendre en compte leurs préoccupations. L'association MDSL-Intervention a été chargée en concertation avec l'équipe du Contrat de ville de favoriser l'impulsion d'une dynamique de participation des habitants ; l'objectif était d'aboutir à la proposition concrète d'un projet global d'aménagement qui remplacerait le premier.

Des groupes de réflexion ont donc été organisés, qui se sont réunis à partir de juin 1997. Des Ateliers de l'Avenir ont eu lieu en novembre de la même année. Une vingtaine de personnes y ont participé. Parmi les thèmes d'action envisagés par les habitants, outre l'amélioration de la convivialité dans le quartier, apparaissaient la nécessité de lieux de rencontres, l'amélioration de la circulation et la création d'espaces verts et d'aires de jeux.

A l'issue de la restitution publique, deux ateliers de travail ont été constitués pour approfondir la réflexion engagée et élaborer un projet de réaménagement :

- l'atelier « circulation, parkings, espaces verts et aires de jeux » a travaillé sur des plans, visité le quartier et noté toutes les remarques en prenant des photos ;
- l'atelier « lieux de rencontre » a élaboré des propositions pour créer des lieux de rencontre pour toutes les tranches d'âge de la population.

Accompagnés par une équipe du MDSL-Intervention comprenant une architecte urbaniste et par l'équipe du contrat de ville, ils ont fonctionné pendant sept mois avec une quarantaine de personnes. Lors de deux réunions de synthèse entre les deux ateliers, les participants ont redessiné les voies de circulation, placé des aires de jeux et imaginé des lieux de rencontre.

Le projet a alors pu être présenté à l'aide de deux plans grand format et d'un « livret de consultation des habitants ». 400 foyers environ ont été consultés par les associations du quartier, par des rencontres en bas d'immeubles et à la sortie de l'école.

Les propositions (aménagement d'aires de jeux, circulations automobiles à sens unique pénétrant "en boucles" dans le quartier, tandis que son centre serait réservé aux cheminements piétons, création d'une "Maison du quartier", etc.), ont été discutées et validées.

Bernard Pissarro
4 avril 2008